

**Consultation sur l'lv pa 10.440. Améliorer l'organisation et les procédures du
Parlement**

Monsieur le président,

Votre courrier du 25 mai 2011 sur l'objet cité en titre à retenu toute notre attention.

Nous acceptons la prise de position préparée par la CdC et nous n'avons pas d'amendements complémentaires à présenter.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce document, nous vous prions d'accepter, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 15 juin 2011

Au nom du Conseil d'Etat:

La présidente,
G.ORY

La chancelière,
S. DESPLAND